

An aerial photograph showing a calm lake reflecting the sky, surrounded by a dense forest. A small island with a wooden dock is visible in the lake. The foreground shows a lush green forest with a small stream or wetland area.

La santé des lacs et nos bassins versants

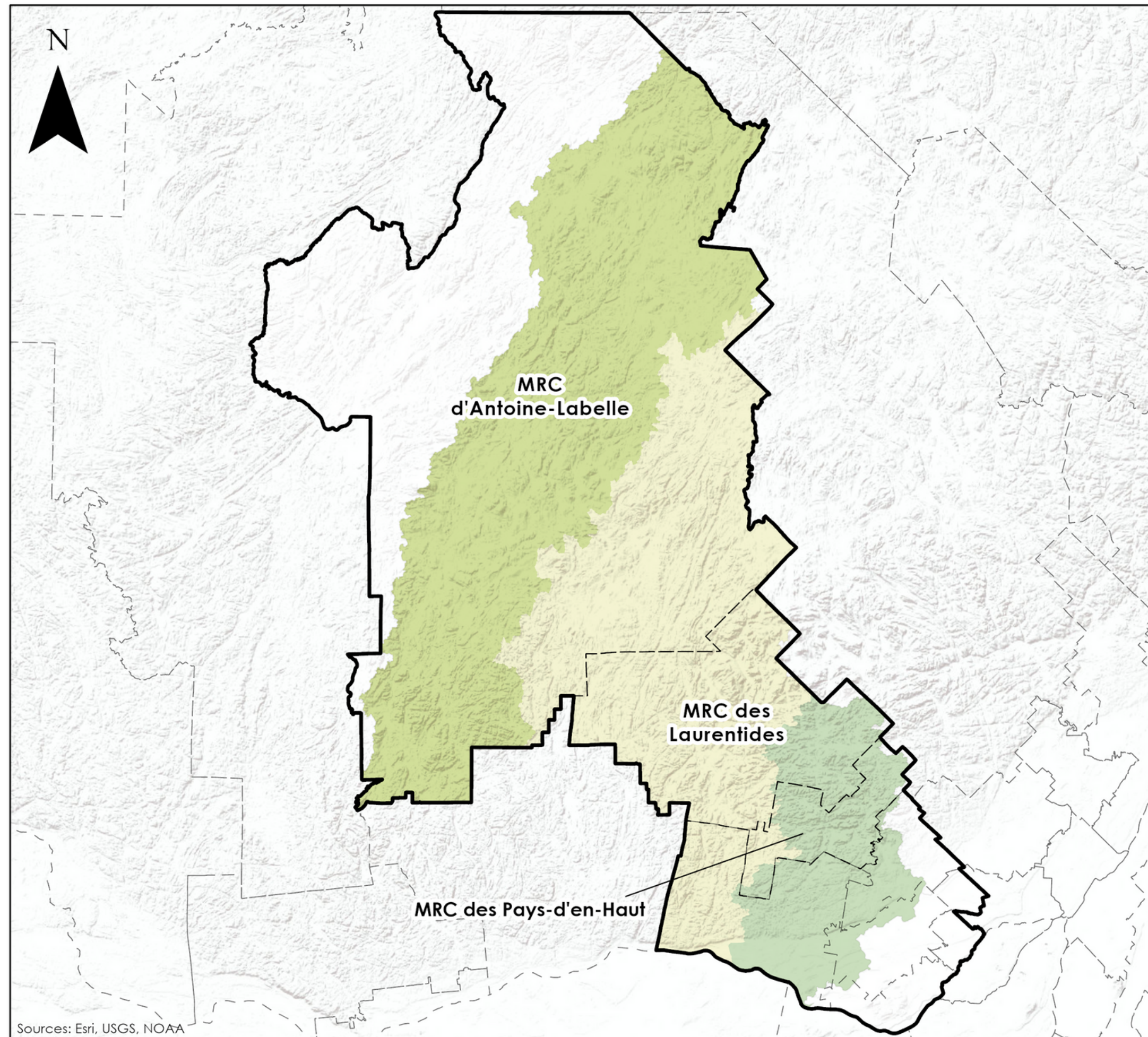
Écologie, prévention et sensibilisation



Bienvenue!



Zones de gestion intégrée de l'eau dans les Laurentides



Légende

— Région administrative des Laurentides

- - - Limites MRC

Zone de gestion

— Abrinord

— COBALI

— OBV RPNS

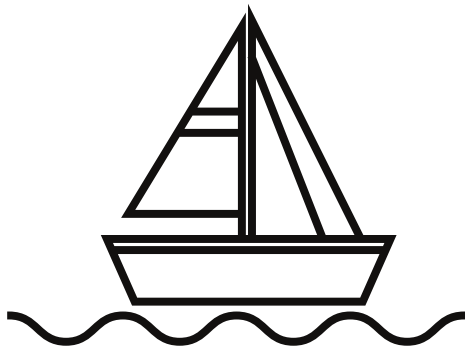
0 25 50 km

1:1,375,000
NAD 1983 CSRS UTM 18N

Sources:
MELCC (2020), MERN (2022)

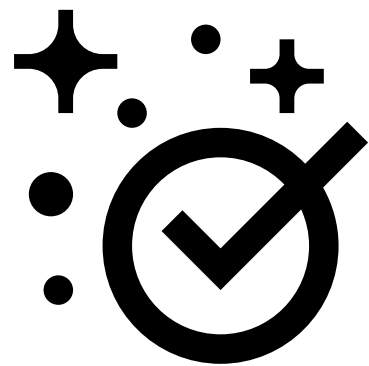


Réalisation 2022



Bilan des connaissances de l'impact des bateaux sur les écosystèmes lacustres

- Propagation d'espèces exotiques envahissantes via les embarcations
- Impacts directs de la navigation



Bonnes pratiques

- Stations de lavage
- Codes d'éthique
- Règlementation

Plan de présentation



Bilan des connaissances

Propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE) via les embarcations

- Les embarcations qui passent d'un plan d'eau à l'autre sont considérées comme le principal vecteur
- D'autres vecteurs existent: équipements de pêche ou de plongée, rejets d'aquariums, hydravions...
- Le myriophylle à épis a été le grand révélateur de cette problématique, mais il n'est que le premier d'une longue liste d'EEE
- La prévention est essentielle car une fois détectée l'espèce peut déjà être bien implantée, et on ne connaît pas toutes les EEE possibles.



Bilan des connaissances

Propagation des espèces exotiques envahissantes via les embarcations



Moyens de prévention

- Évitez de naviguer à des endroits couverts de plantes aquatiques
- Inspectez votre bateau, votre remorque et tout le matériel utilisé avant et après la mise à l'eau
- Vidangez toute l'eau de votre bateau



Bilan des connaissances

Propagation des espèces exotiques envahissantes via les embarcations

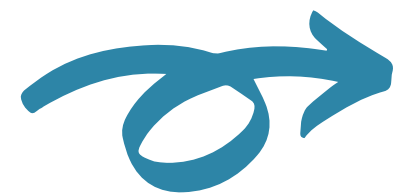


Moyens de prévention (suite).

- Rincez le bateau, la remorque et le matériel à l'eau chaude (40 °C et plus)
- Projetez-y des jets d'eau à haute pression
- Faites sécher votre embarcation et votre matériel au moins cinq jours (temps sec)

Bilan des connaissances

Impacts de la navigation



Études menées au Québec pour documenter l'impact de l'utilisation de ces embarcations selon des approches:

- expérimentales
- empiriques

Wakeboat

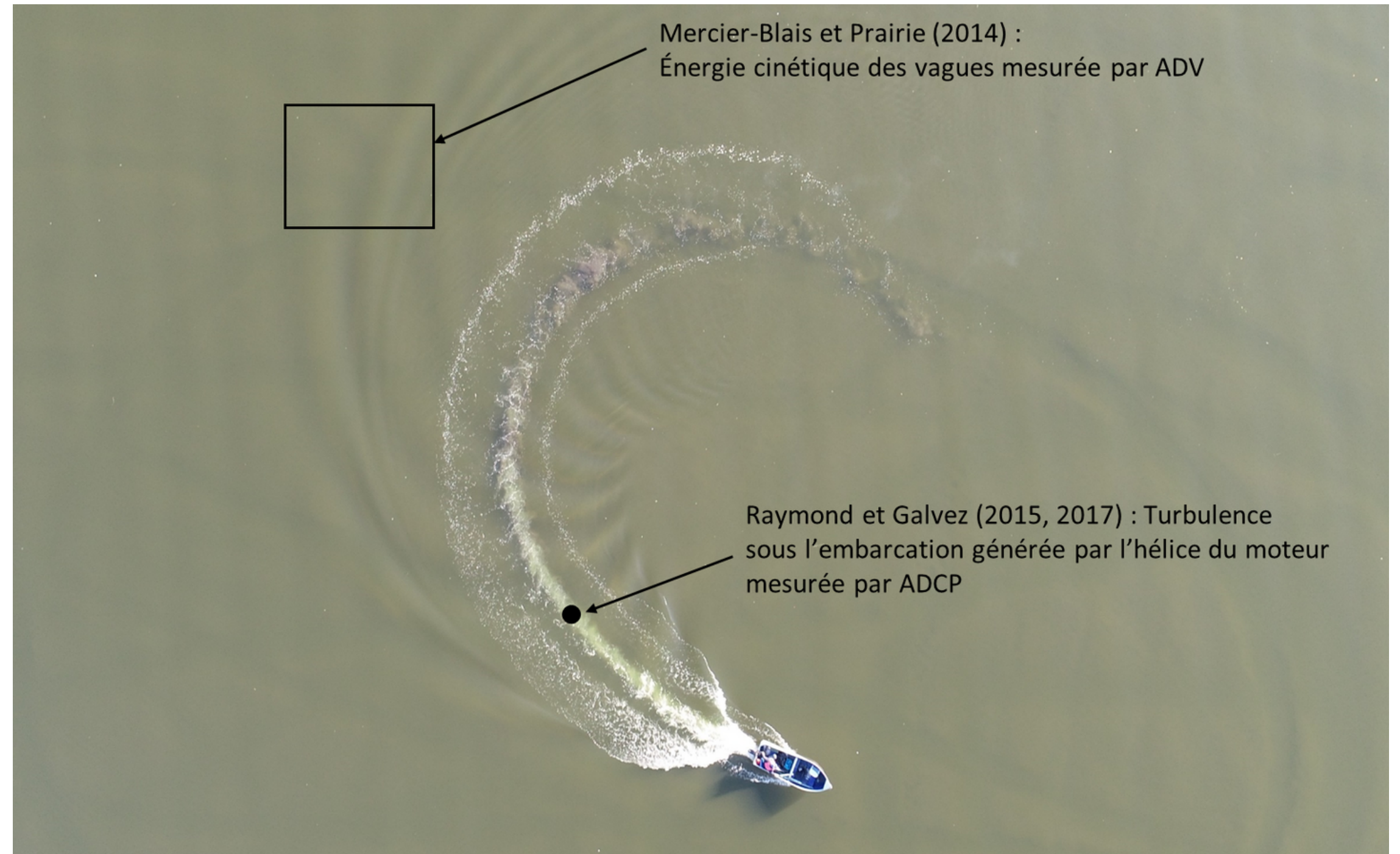


Wakesurf



Bilan des connaissances

Études selon une approche expérimentale



Bilan des connaissances

Études selon une approche expérimentale

Lac Noir

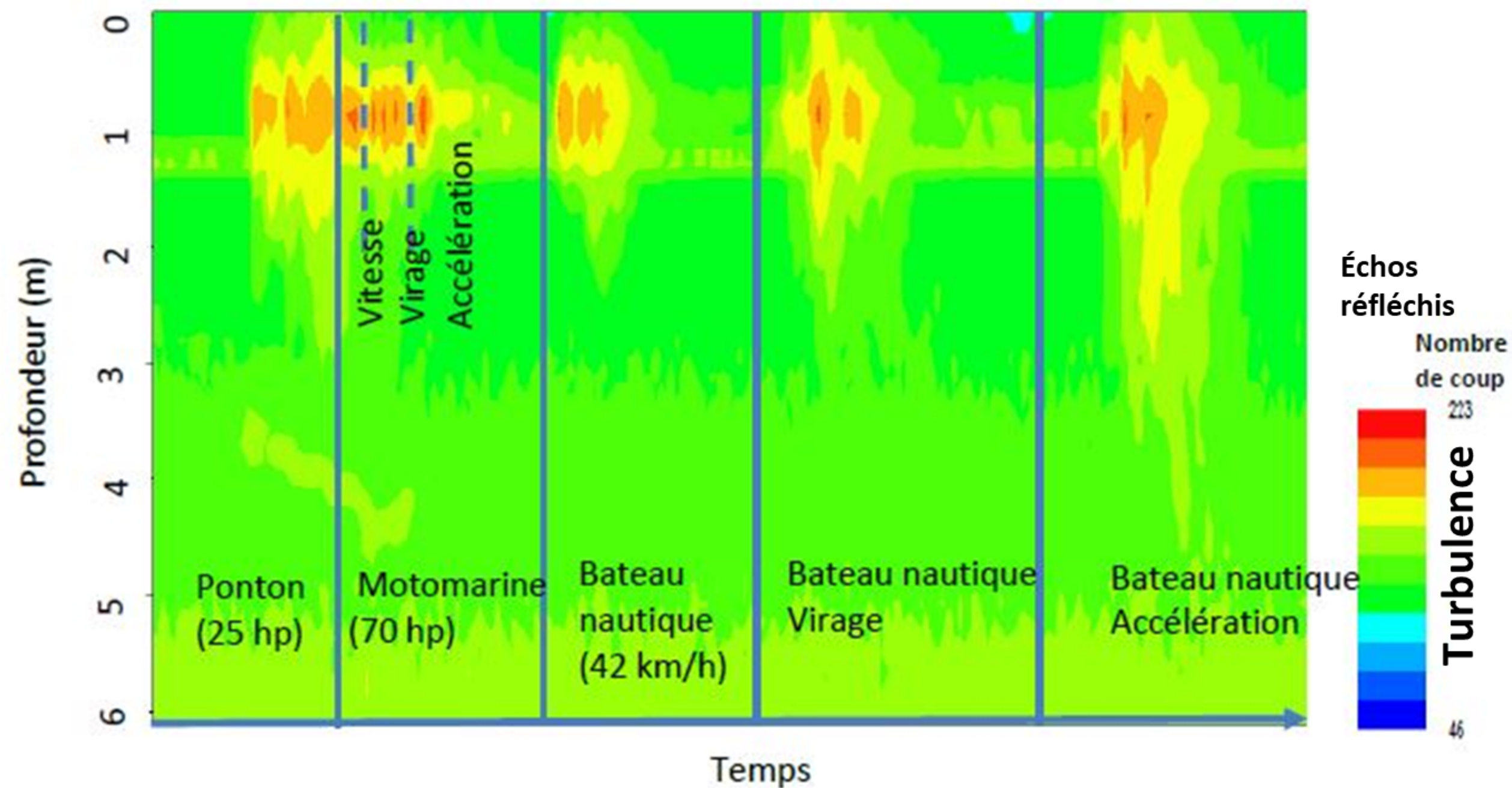


Figure 9: Zoom sur l'impact des embarcations motorisées selon différents mode de fonctionnement

Bilan des connaissances

Études selon une approche expérimentale

Lac Noir

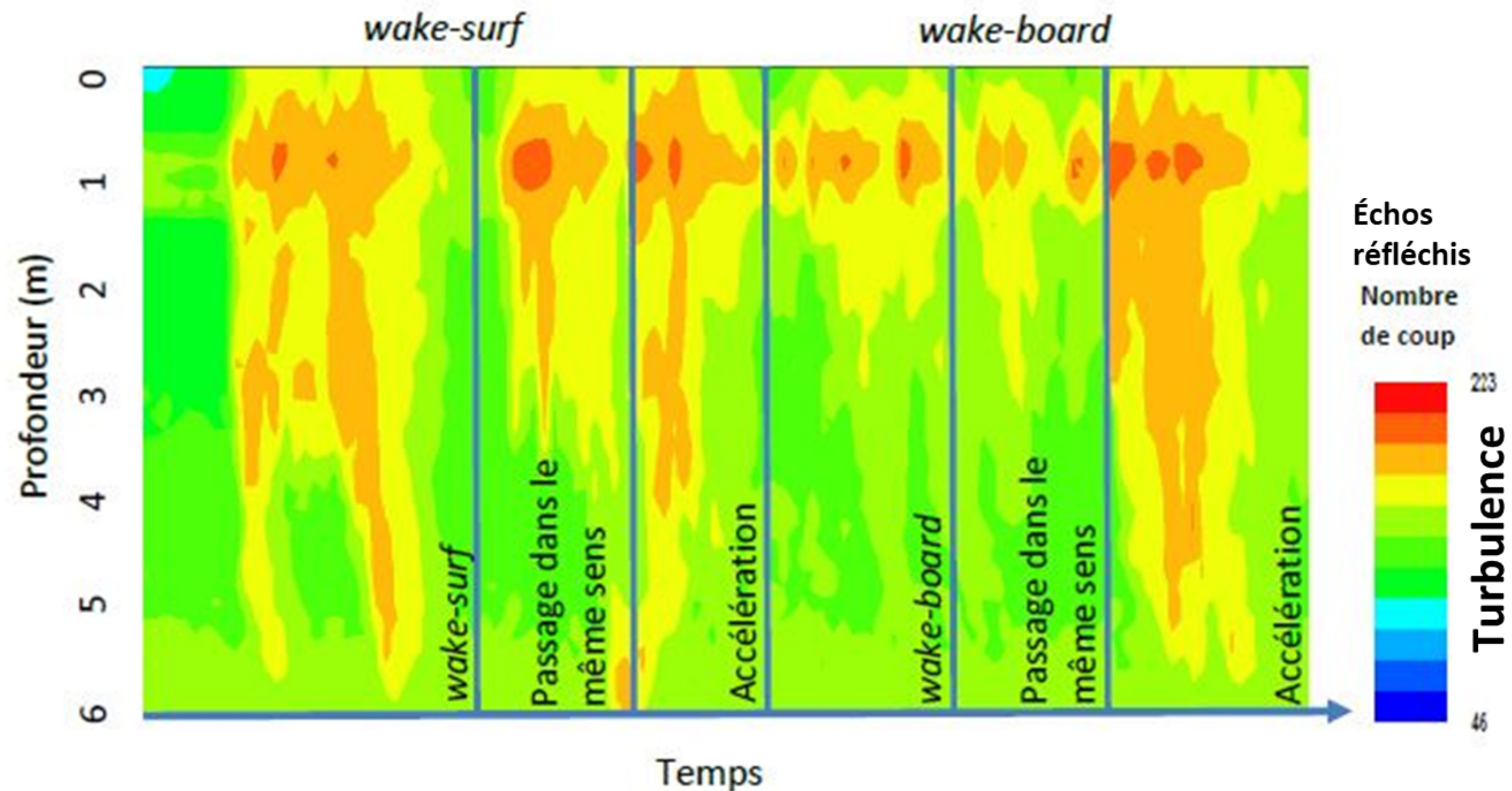
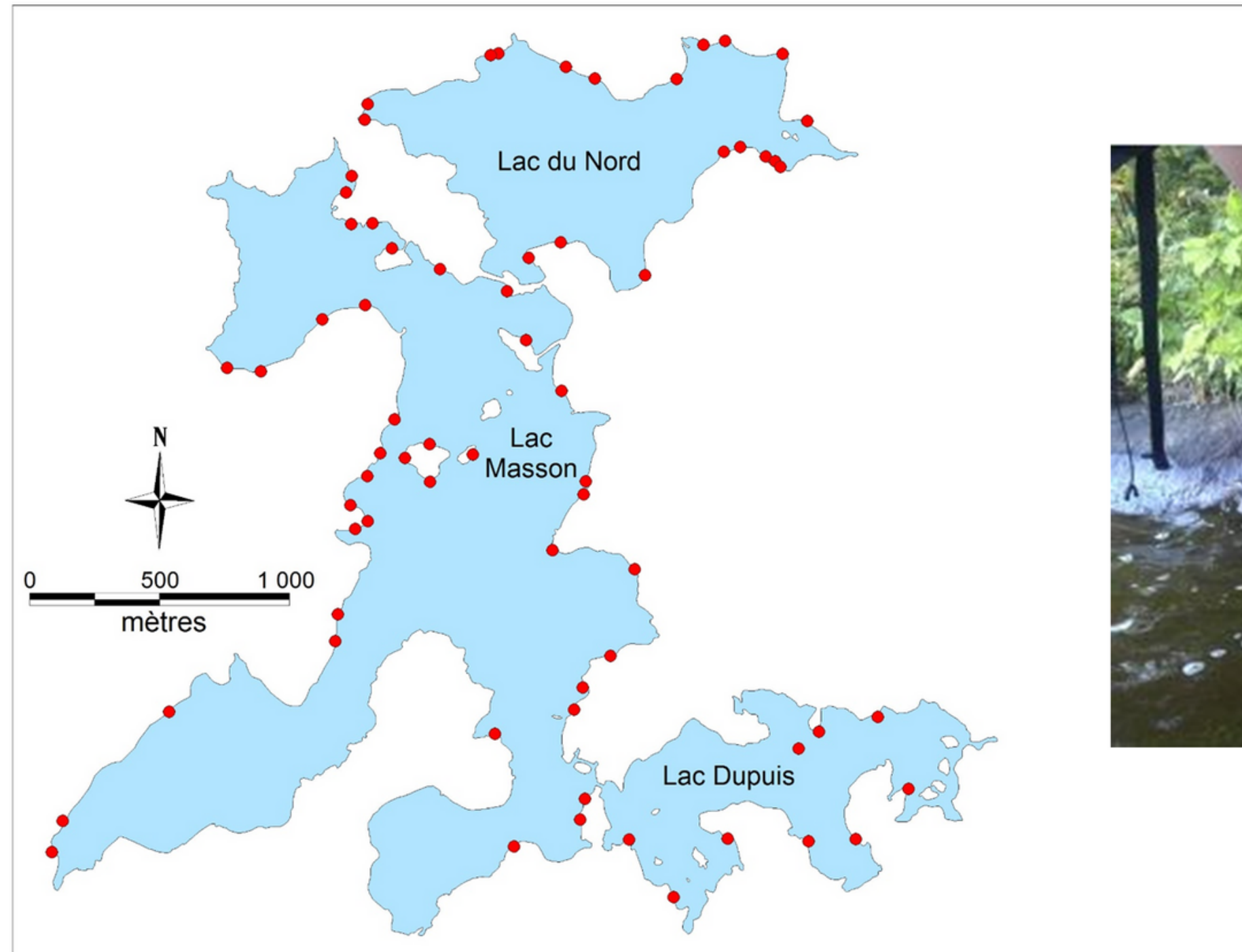


Figure 12: Zoom sur l'impact d'un wake-boat selon différents mode de fonctionnement

**Bilan des
connaissances**

Études selon une approche empirique

Lac Masson



Bilan des connaissances

Études selon une approche empirique

Lac Masson

Les droites de régressions «Surf au-delà de 150 m» et «Surf en-deça de 150 m» sont significativement différentes

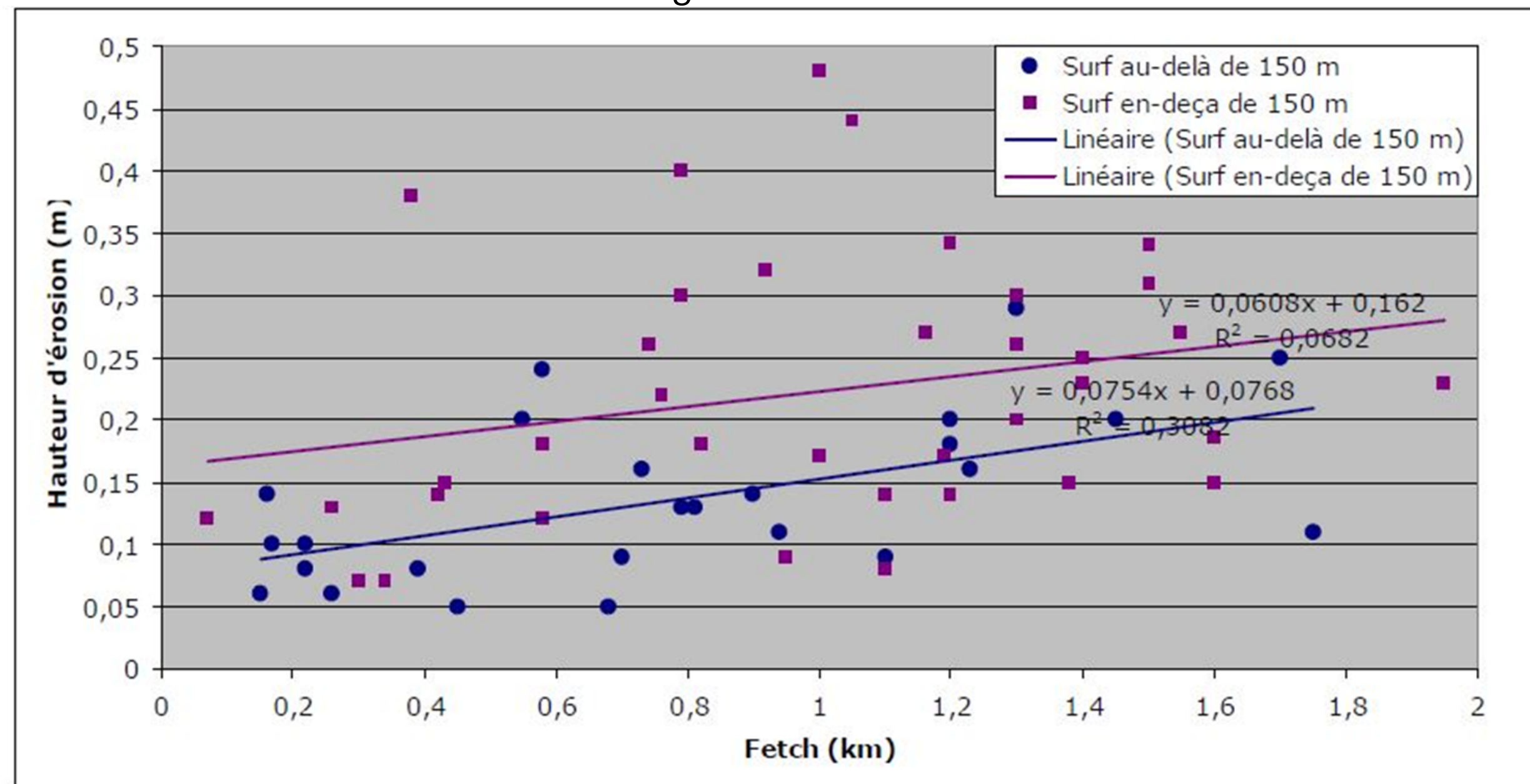


Figure 1. Effet du fetch sur les échantillons

Bonnes pratiques

STATIONS DE LAVAGE



À considérer:

- Distance de plus de 30 mètres du plan d'eau
- Les eaux de lavage ne doivent pas rejoindre le plan d'eau
- Accès à l'eau courante et à l'électricité est essentiel
- Espace de stationnement suffisant



Les essentiels:

- Laveuse à la vapeur d'eau chaude ou à pression
- Contenant pour enfouir les débris
- Surface drainante
- Abri verrouillable



Bonnes pratiques

STATION PERMANENTE AVEC OPÉRATEUR

Entre 7000\$ et 10 000\$



Municipalité de La Macaza/Wenworth-Nord

**Bonnes
pratiques**

STATION MOBILE AVEC OPÉRATEUR

Autour de 15 000\$



Municipalité de Grenville

**Bonnes
pratiques**

STATION PERMANENTE LIBRE-SERVICE

Entre 7 000\$ et 55 000\$



Ville de Rivière-Rouge

Bonnes pratiques

STATION PERMANENTE LIBRE-SERVICE

Entre 7 000\$ et 55 000\$



Municipalité de
Lac-Simon



Bonnes pratiques

STATION PERMANENTE LIBRE-SERVICE



Entre 7 000\$ et 55 000\$

Municipalités de Lac-Saguay
et Chute-Saint-Philippe



Le code des
cadenas
apparaît lors
du lavage

Bonnes pratiques

STATION PERMANENTE LIBRE-SERVICE



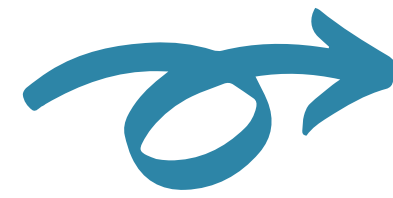
Entre 7 000\$ et 55 000\$

Municipalités de Lac-Saguay
et Chute-Saint-Philippe



Bonnes pratiques

PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR INSTALLATION DE STATIONS DE LAVAGE



"Stations de nettoyage d'embarcations" du MFFP

- L'aide financière s'élève à un maximum de 75 % de la valeur totale des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par projet
- Date de dépôt: 1er mars

Cadre normatif



Stations financées à ce jour dans les Laurentides : Grenville, Grenville-sur-la-Rouge, Harrington, La Minerve, Labelle, Lac-des-Écorces, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, Val-Morin



Bonnes pratiques

RÉFÉRENCES – STATION DE LAVAGE



Fiche synthèse de l'OBV RPNS

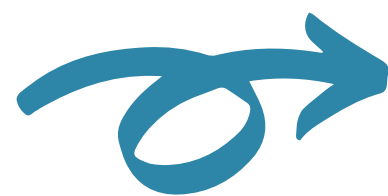
FICHE SYNTHÈSE

CRÉATION D'UNE STATION DE LAVAGE POUR EMBARCATIONS NAUTIQUES

Selon les recommandations du MFFP et du CQEEE



© La Macaza



Guide du MFFP

Guide des bonnes pratiques

en milieu aquatique
dans le but de
prévenir l'introduction
et la propagation
d'espèces aquatiques
envahissantes



Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Mai 2018

Bonnes
pratiques

CODES D'ÉTHIQUE

Nombre
Vitesse
Lavage
Zones
Type
Force
Politiques
Horaire
moteurs
vignette
Bruit
navigation
Nature
activités
Identification
embarcations

Bonnes pratiques

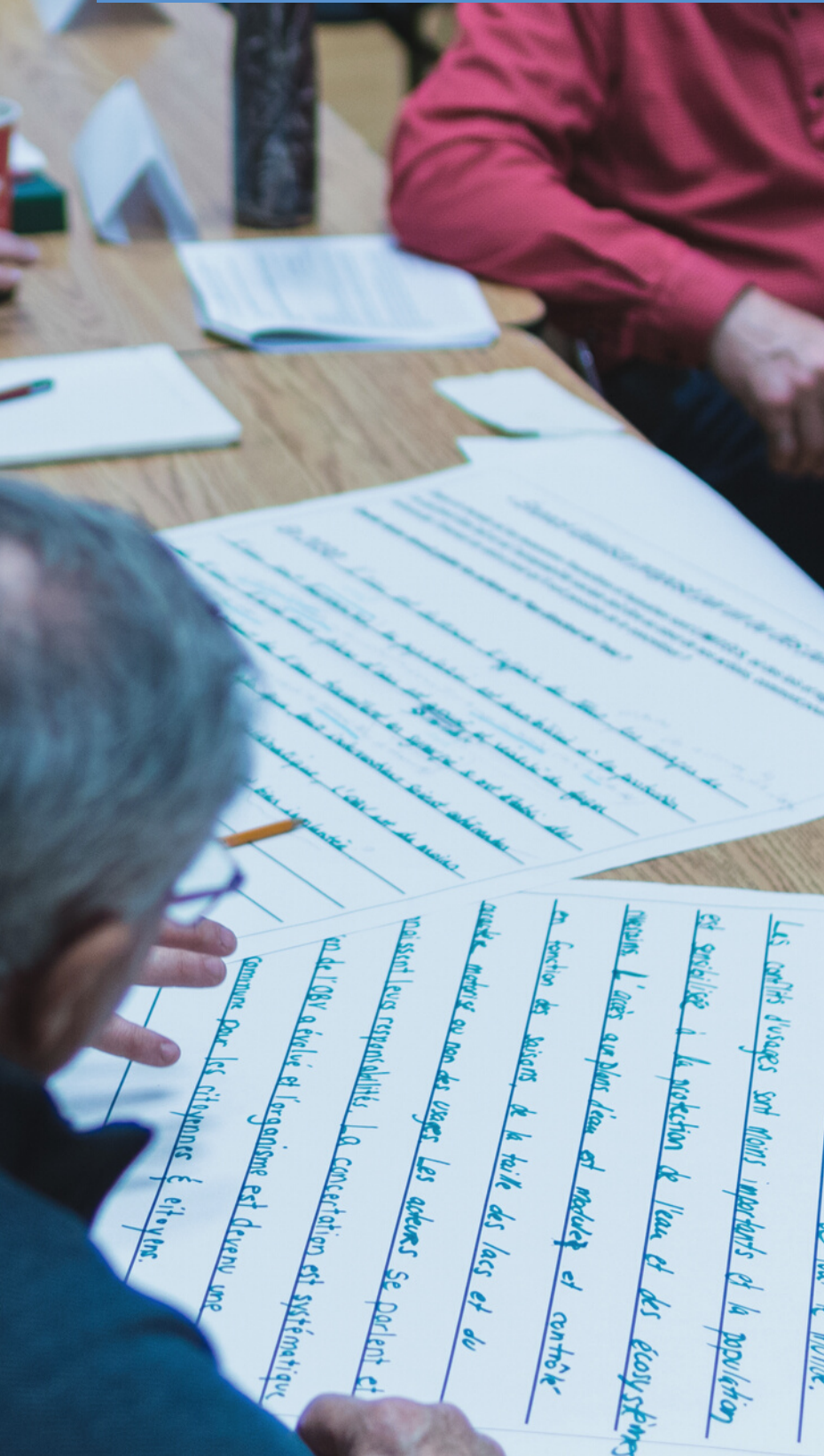
CODES D'ÉTHIQUE



ACCUEIL L'ASSOCIATION ▾ INFORMATIONS ▾

UNE NAVIGATION SAINES

Juil 5, 2017 | Bandes riveraines, Bateaux, Général, Réglementation, Riverains, Utilisateurs



Bonnes pratiques

CODES D'ÉTHIQUE



Les usages et la navigation au lac Quenouille

Réglementation fédérale en vigueur - rappel

Au lac Quenouille, la vitesse maximale autorisée est de :

5 km/h à 200 pieds (60 mètres) de la rive*

*la restriction ne s'applique pas aux bâtiments qui s'éloignent perpendiculairement de la rive et qui tirent un skieur

10 km/h dans la Baie du P'tit Bonheur

55 km/h dans les autres parties du lac

Se référer au document « Lois et règlements sur la navigation » pour plus de détails sur la réglementation fédérale et provinciale en vigueur de façon générale sur les lacs du Québec.

Code d'éthique

Le code d'éthique est complémentaire aux lois et aux règlements en vigueur.

Pratiques de mises à l'eau

Ne pas laisser d'embarcations à moteur de l'extérieur descendre au lac via des accès privés riverains (à l'exception des locataires de résidences riveraines, qui sont dûment informés du code d'éthique qui prévaut sur le lac).

Effectuer l'inspection visuelle de toutes les embarcations (bateau, canot, kayak, etc.), de la remorque et du matériel (ancres, bouées, matériel de plongée ou de pêche, etc.) avant leur mise à l'eau et à la sortie du lac. Enlever tous les fragments de plantes ou autres items qui s'y trouvent. Vidanger l'eau des moteurs loin du lac.

Zones

Ne pas naviguer dans les zones où le myriophylle à épi est présent, plus particulièrement dans la baie Charron ou dans les autres zones fortement colonisées, s'il y a lieu. **Respecter la signalisation (bouées) à cet effet.** Les riverains de la baie Charron peuvent accéder au lac, tout en prenant le plus de précaution possible.

Éteindre son moteur dans les zones moins profondes que 1 mètre (voir la carte ci-jointe), excepté pour sortir son embarcation perpendiculairement vers le large et seulement dans le cas où il ne peut être propulsé manuellement.

Éviter de mettre les quais flottants et les radeaux dans la zone de 55 km/h et les enlever s'il y a lieu.

Bonnes pratiques

CODES D'ÉTHIQUE

POLITIQUE DE GESTION
DES USAGES ET DES
ACCÈS PUBLICS
AUX PLANS D'EAU DE LA
VILLE DE MONT-TREMBLANT



Bonnes pratiques

CODES D'ÉTHIQUE

Association des sports nautiques des lacs St-Joseph et Ste-Marie

● [Pour nous joindre](#)

● [115 choses à savoir](#)

● [Annonces classées](#)

Code d'éthique des plaisanciers sur les lacs St-Joseph et Ste-Marie

Code d'éthique : Texte énonçant les valeurs et les principes à connotation morale ou civique **auxquels adhère une organisation** et qui servent de guide à un individu ou à un groupe afin de l'aider à juger de la justesse de ses comportements.

[Office québécois de la langue française, 2005, extrait sur <http://www.granddictionnaire.com> le 20 avril 2007] - Une municipalité n'est pas une organisation, mais une institution (voir les définitions de ces termes). L'Association des sports nautiques est une organisation qui représente notamment les plaisanciers des lacs St-Joseph et Ste-Marie.

► **Un code d'éthique ne peut donc pas être imposé par une municipalité, comme tente de le faire unilatéralement la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard depuis 2006!** ◀

A titre complémentaire, voir aussi la décision du juge Wery dans l'affaire de [James McLeod c. Ville de Saint-Sauveur](#) (concernant le lac des Becs-Scies).

Pour une utilisation harmonieuse des Lac St-Joseph et Lac Ste-Marie, et un meilleur contrôle des vagues, nous demandons aux plaisanciers de respecter toujours respecter les limites de vitesse, la signalisation sur les lacs et **toutes les règles de priorité** déterminées dans le " Guide de Sécurité Nautique " de la Garde côtière canadienne. (ex. : s'éloigner des petites embarcations et des pêcheurs, etc.)



Bonnes pratiques

CODES D'ÉTHIQUE

CODE D'ÉTHIQUE ENCADRANT LES ACTIVITÉS NAUTIQUES



Principes directeurs

La municipalité de Duhamel reconnaît que les lacs et les cours d'eau de son territoire ont un caractère exceptionnel pour les citoyens.

La Municipalité cherche donc à protéger la qualité de ces milieux, aux profits de l'ensemble de la communauté. Nous croyons que le meilleur moyen est d'adopter une attitude de respect vis-à-vis notre environnement naturel, mais aussi, d'adopter des comportements respectueux entre tous ceux d'entre nous qui utilisent les lacs et ses environs.



Une acceptation librement consentie de ce code d'éthique assurera la protection des écosystèmes de nos lacs, tout en améliorant la qualité de vie et des loisirs pour tous ceux qui en font usage.

Bonnes pratiques

CODES D'ÉTHIQUE

Règlements Code Éthique Navigation

1^{er} juin 2021



Code d'éthique à la navigation

Code of ethics for navigation

Environnement

Environment

Restrictions en eau peu profonde, dans les quatre baies (voir carte) et près des rives (50 m et moins)

Restrictions in shallow water, in the four bays (see map) and near the shores (50 m and less)

- Vitesse maximale de 5 km/h dans moins de 1 m de profondeur d'eau;
- Vitesse maximale de 10 km/h à moins de 50 mètres des rives et dans les quatre baies,
- Éviter les accélérations brusques générant des remous dans ces quatre zones.

- Maximum speed of 5 km/h in less than 1 m of water depth.
- Maximum speed of 10 km / h within 50 meters of the shores and in the four bays.
- Avoid sudden accelerations that generate swirls in these four areas.

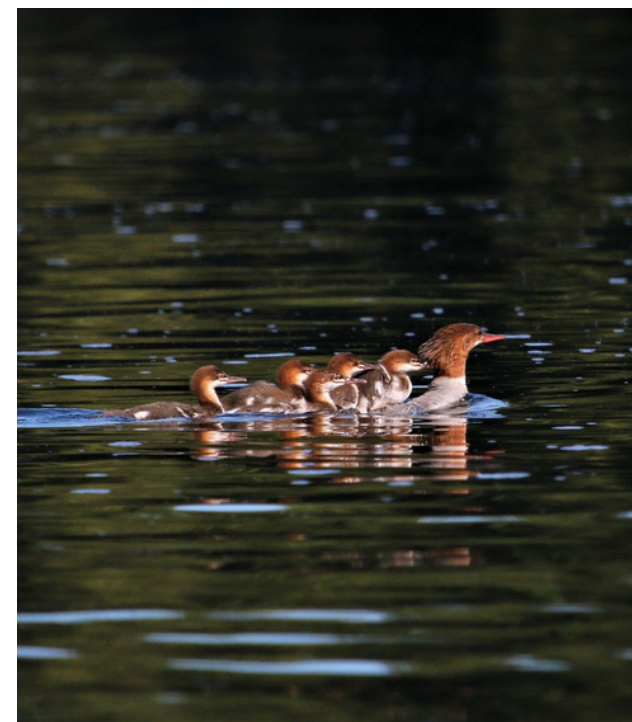
Lavage des embarcations :

Washing of boats:

(Règlementation municipale no. [2018-526](#)).
Tout utilisateur doit, avant la mise à l'eau de toute embarcation motorisée ou non motorisée, sur l'un des plans d'eau du territoire de la Municipalité, posséder un permis d'accès émis par la Municipalité ou avoir lavé cette embarcation, incluant le moteur, la remorque, ainsi que tous ses accessoires s'il y a lieu, à un poste de lavage reconnu par le conseil municipal et présenter le

(Municipal regulation no. [2018-526](#)).
Any user must, before launching any motorized or non-motorized boat, on one of the bodies of water in the Municipality's territory, have an access permit issued by the Municipality or have washed this boat, including the engine, the trailer, as well as all its accessories if necessary, at a washing station recognized by the municipal council and present the receipt at the time of

Des questions



Merci à notre principal
partenaire financier



Merci également à notre
députée



Marie-Hélène Gaudreau
députée de
LAURENTIDES-LABELLE

